

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/L-ONU-adopte-la-resolution-americaine-contre-Cuba>

# L'ONU adopte la résolution américaine contre Cuba

- Empire et Résistance - Organismes et ONGs de domination -

Date de mise en ligne : vendredi 15 avril 2005

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**La Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) a adopté jeudi une résolution présentée par les États-Unis qui maintient la surveillance des libertés fondamentales à Cuba, par 21 voix contre 17 et 15 abstentions.**

**Par l'Agence France-Presse**

Genève, Suisse, Le jeudi 14 avril 2005

Le texte vise à prolonger le mandat de Christine Chanet, la représentante pour Cuba de la Haute Commissaire aux droits de l'homme, Louise Arbour, afin de déterminer si La Havane a pris en compte les précédentes décisions de la CDH.

Le texte invite Mme Chanet à « faire rapport à la Commission sur la situation (des droits de l'homme) qui prévaut actuellement à Cuba » et souligne que ce dossier sera de nouveau examiné par la Commission à sa prochaine session annuelle en mars-avril 2006.

Mais il ne demande pas aux autorités de La Havane de recevoir Mme Chanet, qui n'a jamais pu visiter officiellement Cuba malgré ses demandes répétées, et ne contient pas d'allusion précise à des violations des droits de l'homme commises par le régime castriste.

Cuba a rejeté la résolution, en dénonçant les manoeuvres des États-Unis pour l'isoler. La Chine est venue au secours de La Havane et a regretté que Washington s'en tienne à une attitude de confrontation. Le Soudan, le Zimbabwe et la Russie se sont également opposés au texte en dénonçant une « politique de deux poids, deux mesures ».

Parmi les pays latino-américains membres de la Commission cette année, le Costa Rica, le Honduras, le Mexique et le Guatemala ont soutenu la résolution. L'Argentine, le Brésil et le Pérou se sont abstenus.

Lors de sa session 2004, la Commission avait adopté à une voix de majorité une résolution critiquant Cuba de manière plus substantielle et spécifique pour la répression d'opposants politiques. Le texte avait été déposé par le Honduras.